

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2021

Principe d'investissement ISR

Palatine Asset Management s'appuie :

- ↳ sur les analyses extra-financières d'Ethifiance pour les petites et moyennes entreprises françaises
- ↳ mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Les émetteurs font l'objet d'une notation extra-financière sur la base de 4 thèmes (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes externes (clients et fournisseurs) pour lesquels sont définis plus de 140 critères d'analyse.

Plus de 90 de ces critères, les plus pertinents et significatifs au regard des risques et opportunités à mesurer, sont notés et entrent, de manière « équipondérée », dans la note globale ESG de l'entreprise.

Le résultat final de la notation sur 100 est ensuite basé sur 20.

Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

L'impact carbone est calculé à partir des données fournies par Trucost sur 100% des sociétés du portefeuille et sur un périmètre scope 1 + First Tier Indirect.

Dans l'univers de 560 titres, 280 valeurs passent le filtre financier et environ 80 actions sont éligibles sur le plan ISR.

Note ISR du portefeuille

Au 30 juin 2021

PALATINE FRANCE SMALL CAP : 13,57 / 20

CAC SMALL NR : 12,52 / 20 (périmètre 94,66%)

Investissement non ISR

↙ ↘

En % de lignes : **7,41** En % des encours : **3,13**

Historisation des notes

Note Mars 2021			
13,30 / 20			

Commentaire extra-financier

ACHATS : **TRIGANO** : Certains sites de production de Trigano sont certifiés ISO 14001. La société travaille à l'optimisation de ses processus de production afin de réduire la consommation d'énergie et la production de déchets, et tous les indicateurs de performance clés associés affichent désormais des résultats positifs
L'engagement formel de la société en matière de santé et de sécurité est étayé par quelques mesures en place. De plus, la société semble avoir mis en œuvre des actions pour lutter contre le stress au travail. Le conseil d'administration et les comités de la société affichent désormais une grande indépendance.

SOITEC : La société a mis en place des systèmes de gestion de sa production de déchets, et a des systèmes technologiques en place tels que les processus en bout de chaîne pour réduire ses impacts.

Les indicateurs de Soitec sur les accidents du travail affichent des tendances positives, ce qui pourrait confirmer l'efficacité des mesures mises en place pour atteindre les objectifs de la société en matière d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité. Le niveau d'indépendance du Conseil est jugé modéré et le niveau de diversité avancé. Cependant, la responsabilité du Conseil d'administration vis-à-vis des enjeux RSE reste un axe d'amélioration pour Soitec.

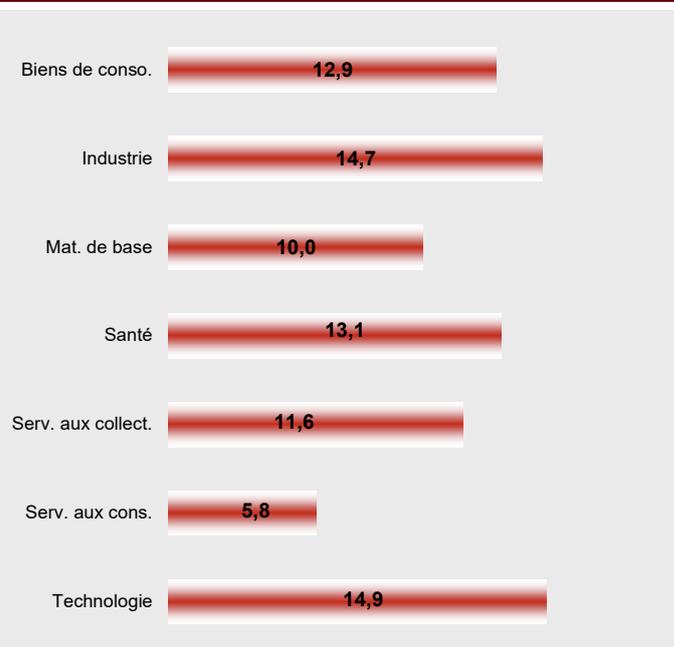
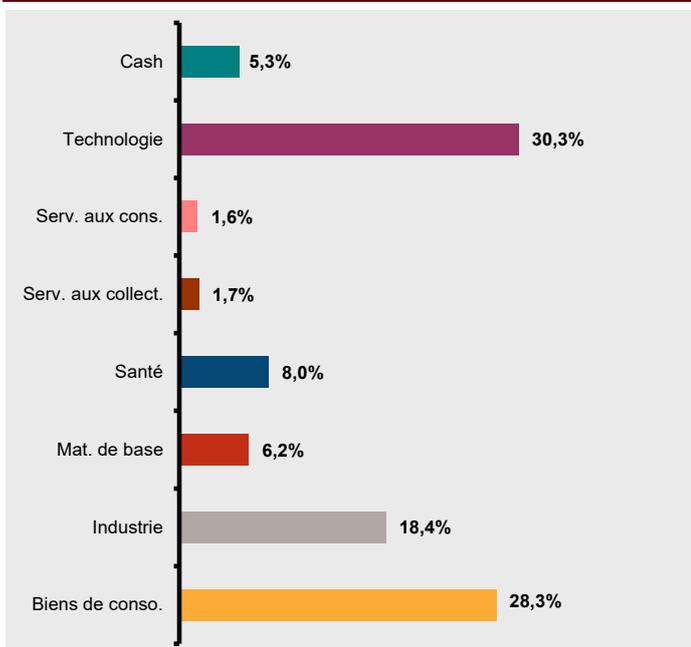
VENTES : **VIRBAC** : La corruption est considérée comme une menace majeure pour les entreprises du secteur en raison de la forte concurrence. Aussi Virbac déploie d'importants efforts pour prévenir les différentes formes de corruption ainsi que l'évaluation des risques, mais la performance est encore limitée en raison de l'absence de mesures significatives. La société semble également impliquer ses employés pour une meilleure compréhension du problème.

Les employés de ce secteur sont confrontés à différentes sources de risques pour leur santé et sécurité, et Virbac semble reconnaître la gravité du problème ainsi que le stress au travail. Même si les indicateurs associés semblent montrer des tendances positives au cours des cinq dernières années, la performance reste toujours limitée.

Concernant les tests sur les animaux, Virbac semble respecter et suivre les principes des 3R, et met en place des mesures pour limiter l'expérimentation animale et protéger la biodiversité. Cependant, la performance est encore faible en raison du manque de mesures significatives et d'indicateurs de performance clés associés.

Répartition Sectorielle

Notation moyenne ISR par secteurs



Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
JACQUET METALS	France	Matériaux de base	6,2%	10,0 / 20
WAVESTONE	France	Technologie	5,7%	17,0 / 20
SOITEC	France	Technologie	4,9%	16,4 / 20
SOMFY	France	Industrie	4,7%	16,6 / 20
WALLIX GROUP	France	Technologie	4,7%	10,8 / 20

Les indicateurs d'impact

Au 30 juin 2021

		OPC	Benchmark
EMPREINTE CARBONE (A)	CARBON FOOTPRINT (Tonnes CO2e / EUR mn)	204,9*	469,9**
	GREEN POWER GENERATION SHARE (% of GWh from renewables)	0,0*	84,6**
	FOSSIL FUEL UPSTREAM EXPOSURE (% of Portfolio value exposed to upstream fossil fuel activities)	0,0*	0,7**

Les mesures sont obtenues et diffusées dans un but informatif, sans être un objectif de gestion pour les gérants.

Si l'empreinte carbone du fonds est inférieure à celle de son indicateur de référence, une amélioration de la part verte est attendue.

(1) Données TRUCOST

* Périmètre 95,79%

** Périmètre 90,87%

(A) L'EMPREINTE CARBONE :

L'empreinte carbone d'un portefeuille se mesure via : l'empreinte carbone par million d'euros de chiffre d'affaires détenue (*Carbon Footprint*). C'est un ratio (1 somme divisée par 1 somme) avec comme :

- numérateur : la somme des émissions carbone détenues.

Par émissions carbone détenues, nous entendons la somme des émissions carbone que Palatine s'est vu attribuée en fonction de son taux de détention du capital. Par exemple, si Palatine détient 1% du capital de Royal Dutch Shell alors Palatine se verra attribuée 1% des émissions carbone annuelles de Royal Dutch Shell.

- dénominateur : la somme des chiffres d'affaires détenus en portefeuille (on applique le même principe d'Egalité devant la détention : si Palatine détient 1% de Shell alors Palatine se verra attribuer 1% du chiffre d'affaires de Shell). Il s'agit ici d'une méthode de mesure d'empreinte recommandée par le GHG Protocol. On obtient alors un ratio tonnes d'équivalent CO2 émises pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires généré au sein du fonds. On a ici un indicateur qui reflète l'empreinte en termes d'activité (le chiffre d'affaires reflétant l'activité d'une entreprise). Il permet de regarder l'empreinte sous l'angle de l'efficacité opérationnelle et en même temps sous l'angle de la contribution en absolue au changement climatique (car le taux de détention du capital est pris en compte).

Pour la contribution à la transition énergétique, on distingue 2 indicateurs :

- Pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (*Green Power Generation Share*)
- Exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz (*Fossil Fuel Upstream Exposure*)

L'idée ici est de compléter la mesure de l'empreinte carbone (qui rassemble tous les secteurs en portefeuille) par des mesures spécifiques aux 3 secteurs clefs de la transition énergétique : Utilities, Energy et Coal Mining (Materials).

Pour calculer le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable, nous analysons chaque entreprise qui produit de l'électricité (+ chaleur/vapeur) et nous en déduisons la part de la production qui vient des énergies renouvelables. Nous classifions comme renouvelables les sources d'énergie suivantes : solaire, éolien, géothermie, hydro, marémotrice. Nous appliquons alors le même principe d'égalité devant la détention : si Palatine détient 1% d'ENGIE alors Palatine se verra attribuer 1% de la production d'électricité renouvelable d'ENGIE. Si l'on effectue la somme de tous ces GWh détenus pour chaque Utilities en portefeuille, on obtient la production d'électricité renouvelable (Gwh).

Si l'on divise la somme de ces GWh renouvelables détenus par la somme des GWh totaux détenus (i.e. en incluant la biomasse, le nucléaire et les énergies fossiles) on obtient le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (encore appelée la part verte). Plus la part verte est élevée, plus le portefeuille contribue à la transition énergétique et écologique.

Pour calculer l'exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz, il s'agit d'identifier le poids du portefeuille qui est exposé (peu importe le degré d'exposition) dans l'extraction de pétrole, gaz et charbon et aux activités de support à l'extraction. A partir du moment où une entreprise dérive 0.001% de son chiffre d'affaires dans les énergies fossiles alors elle sera identifiée comme étant impliquée.

95,79% de couverture pour le fonds PALATINE FRANCE SMALL CAP et 90,87% de couverture pour le CAC SMALL NR (Benchmark).

Le périmètre des émissions est : Scope 1 + First Tier Indirect. Le First Indirect correspond à tout le Scope 2 + la partie la plus directe du Scope 3 amont. En d'autres termes, le First tier indirect correspond aux fournisseurs directs y compris les fournisseurs d'électricité (Scope 2), les compagnies aériennes et taxis (voyages d'affaires) etc.

Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PAM, VIGEO,TRUCOST.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014 - Siège social : 42 rue d'Anjou 75008 PARIS - 950 340 885 RCS PARIS

Une société du groupe BPCE

Site Internet : www.palatine-am.com - e-mail : Reporting@palatine-am.com - Tél : 01-55-27-96-29 ou 01-55-27-94-26 - Fax : 01-55-27-97-00

		OPCVM (Gerer Monétaire)	
Biens de conso.	28,34%	Technologie	14,88
Industrie	18,44%	Serv. aux cons.	5,80
Mat. de base	6,20%	Serv. aux collect.	11,60
Santé	7,97%	Santé	13,1
Serv. aux collect.	1,74%	Mat. de base	10,00
Serv. aux cons.	1,62%	Industrie	14,73
Technologie	30,33%	Biens de conso.	12,90
Cash	5,35%		
Télécom		Télécom	0,00
Stés financières		Stés financières	
	99,99%		

OPCVM

Pétrole & Gaz

Pétrole & Gaz

